

BUREAUX INTERNATIONAUX  
RÉUNIS POUR LA PROTECTION  
DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE  
GENÈVE, SUISSE

# BIRPI

UNITED INTERNATIONAL  
BUREAUX FOR THE PROTECTION  
OF INTELLECTUAL PROPERTY  
GENEVA, SWITZERLAND

SECOND COMMITTEE OF GOVERNMENTAL EXPERTS  
ON ADMINISTRATION AND STRUCTURE

DEUXIEME COMITE D'EXPERTS GOUVERNEMENTAUX  
CONCERNANT DES QUESTIONS D'ORDRE STRUCTUREL  
ET ADMINISTRATIF

Geneva, May 16 to 27, 1966 — Genève, 16 - 27 mai 1966

PROPOSITION DES DELEGATIONS DE LA HONGRIE ET DE L'INDE  
CONCERNANT  
L'ARTICLE D(4)(e) DES PROJETS DE PROTOCOLES ADMINISTRATIFS  
(Document AA/III/4)

---

- (e) Un Etat membre en retard dans le paiement de ses contributions financières ne peut participer au vote dans aucun des organes de l'Union si le montant de ses arriérés est égal ou supérieur aux contributions dues par lui pour les deux années complètes écoulées, sous réserve toutefois que l'organe intéressé de l'Union pourra autoriser un tel Etat membre à exercer son droit de vote lors de circonstances particulières et exceptionnelles.